

La territorialisation du Gouvernement Ouvert

Le PAGOF 2 a fait de la territorialisation du Gouvernement Ouvert un axe prioritaire, afin de dépasser l'approche trop centralisée de la première phase et de rapprocher les principes de transparence et de participation des citoyens.

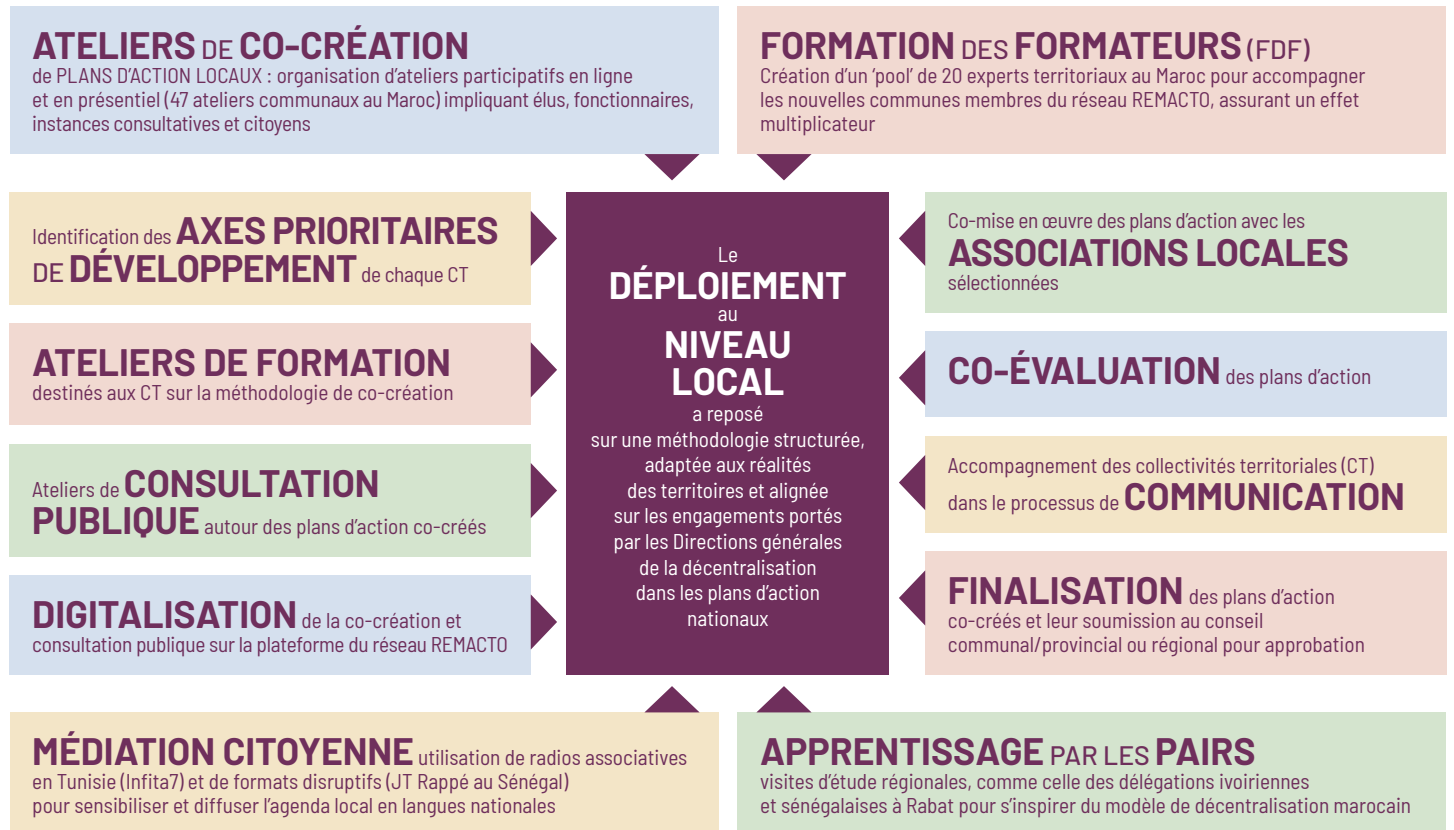
Cette orientation accompagne les réformes de décentralisation engagées au Maroc, en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

L'objectif est d'intégrer concrètement le Gouvernement Ouvert dans les politiques territoriales, d'améliorer les services publics locaux et de renforcer le lien direct entre citoyens et institutions.

ACTEURS IMPLIQUÉS



PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE



AU MAROC :

la DGCT a mis en œuvre le programme PACTO avec l'association Impact pour le Développement et l'Association des Régions du Maroc. Ce programme a conduit à la création, en 2022, du réseau REMACTO, principal dispositif d'accompagnement des collectivités territoriales en matière de gouvernement ouvert. Grâce au soutien technique et financier du PAGOF2, REMACTO a étendu son action à 126 collectivités en 2024, dont 67 ont bénéficié d'un accompagnement renforcé pour co-construire et mettre en œuvre leurs programmes d'ouverture avec la société civile

EN CÔTE D'IVOIRE :

le PAN 2022-2024 prévoit de modifier le cadre réglementaire afin d'institutionnaliser et de généraliser le budget participatif dans les collectivités territoriales. Cette réforme répond à un double enjeu :

- Renforcer l'ouverture des collectivités territoriales en favorisant la participation des citoyens à la définition des priorités locales
- Harmoniser et pérenniser les pratiques de gouvernance ouverte expérimentées dans plusieurs communes ivoiriennes

APPUI AUX CT IVORIENNES SUR LE BUDGET PARTICIPATIF

Depuis sa première phase, le PAGOF soutient les collectivités ivoiriennes dans le développement du gouvernement ouvert, notamment à travers le budget participatif. Dans le cadre du PAN 2022-2024, il a renforcé les outils réglementaires et méthodologiques nécessaires à l'intégration durable de ces pratiques dans la gouvernance territoriale. Les principales étapes ont été :

- L'assistance technique et financière pour l'élaboration du guide national harmonisé du budget participatif dans les collectivités territoriales
- La mise en place d'un comité technique de validation (juin 2023)
- La collecte d'expériences dans neuf (09) municipalités et deux (02) conseils régionaux (juin 2023) afin d'identifier les pratiques, difficultés et facteurs de réussite
- La finalisation du guide harmonisé en septembre 2023 avec l'appui des services de la DGDDL et des experts mobilisés par Expertise France
- Un atelier de pré-validation du guide harmonisé en présence de tous les acteurs (Collectivités, PTF, OSC, Ministère de l'Intérieur...)
- La remise officielle du guide du budget participatif au ministre de l'Intérieur en décembre 2025, après le dépôt à l'Assemblée nationale du projet de loi révisant la décentralisation

L'appui à la révision du cadre normatif

- Appui technique à la DGDDL dans la révision du cadre réglementaire relatif à la gestion des collectivités territoriales afin d'inscrire le budget participatif dans les pratiques institutionnelles.
- Une avancée majeure a été enregistrée avec l'arrêté n°1345 du 13 septembre 2023 du Ministère de l'Intérieur, dont l'article 20 introduit la mise en pratique du budget participatif dans les collectivités territoriales.



Rencontre du REMACTO consacrée à la capitalisation des actions de gouvernance ouverte locale soutenues par le PAGOF2 - Saïdia, 12-13 novembre 2024

DÉFIS RENCONTRÉS

- **RETARDS** : des retards de décaissement des subventions ont ralenti certaines activités de terrain, en particulier avec les associations locales au Maroc
- **DÉPENDANCE FINANCIÈRE** : l'absence de budgets propres dédiés au Gouvernement Ouvert rend les collectivités et les OSC locales dépendantes des financements du projet
- **COORDINATION** : les difficultés de synchronisation des agendas et de mobilisation des acteurs nationaux ont retardé la finalisation de l'engagement en Côte d'Ivoire

CONTRIBUTION DU PAGOF 2

Le programme a agi comme un catalyseur financier et technique :

- **OUTILLAGE MÉTHODOLOGIQUE** : harmonisation des approches locales grâce à un guide national de référence en Côte d'Ivoire sur la transparence des actes municipaux par la mise en place de supports visuels au sein des mairies
- **ACCOMPAGNEMENT VERS L'ADHÉSION** : facilitation de l'entrée de collectivités pionnières dans le programme mondial du PGO « PGO Local » comme la commune de Ouellé en Côte d'Ivoire, les communes de Dakar et Yoff au Sénégal. Pour le Maroc, 5 collectivités territoriales ont rejoint officiellement le PGO Local à savoir, la Région de l'Oriental, la Région de Drâa-Tafilalet, la Région de Souss-Massa, la Région de Laâyoune-Sakia El Hamra, et la Commune d'Agadir
- **SOUTIEN AUX RÉSEAUX** : appui substantiel à l'extension du réseau REMACTO au Maroc, passé de 66 à environ 300 membres en 2026 dans le cadre du projet
- **CRÉATION D'UN ESPACE DE DIALOGUE MULTI-ACTEURS**

EFFETS OBSERVÉS

- **AMÉLIORATION DU CIVISME FISCAL** : à Yoff (Sénégal), la transparence budgétaire via l'application « Sunu Gox » a encouragé les citoyens à payer leurs taxes locales en voyant l'usage de leur impôt
- **GÉNÉRALISATION DES PRINCIPES D'OUVERTURE AU NIVEAU TERRITORIAL** : transparence, redevabilité et participation citoyenne
- **STANDARDISATION DES POLITIQUES** : en Côte d'Ivoire, une décision ministérielle rend désormais obligatoires les approches participatives dans toute planification locale
- **INCLUSION DES GROUPES MARGINALISÉS** : des innovations comme le budget citoyen en braille en Tunisie ou les relais Justice pour les femmes rurales au Maroc ont rendu les services plus accessibles aux populations locales vulnérables
- **CHANGEMENT DE PERCEPTION** : à Azrou (Maroc), la valorisation du patrimoine par l'art a rendu le Gouvernement Ouvert plus concret et attractif pour la population

FACTEURS DE DURABILITÉ

- **ANCRAGE RÉGLEMENTAIRE** : l'inscription des principes d'ouverture dans des arrêtés ministériels ou des plans de travail annuels (PTA) sécurise les acquis
- **CAPITAL HUMAIN** : la formation de fonctionnaires territoriaux et l'intégration de modules e-learning dans les Écoles Nationales d'Administration (ENA) assurent un renouvellement des compétences
- **RELAIS FINANCIERS NATIONAUX ET RÉGIONAUX** : le développement de fonds comme le FOMAP au Maroc et le FACDI pour soutenir les OSC locales et les collectivités territoriales permet de réduire leur dépendance aux financements internationaux
- **DYNAMIQUE DE RÉSEAU** : le partage Sud-Sud entre collectivités locales crée une pression par les pairs pour maintenir les standards de transparence

ENSEIGNEMENTS TRANSFÉRABLES

- **BUDGET PARTICIPATIF** : pertinence de l'institutionnalisation de l'approche
- **EXPERTISE NATIONALE D'ABORD** : le recours à des experts locaux maîtrisant la culture administrative est plus efficace pour l'appropriation que l'expertise internationale
- **LA CO-CONSTRUCTION COMME STANDARD** : l'implication des acteurs locaux dès la phase de 'design' est le principal gage de pertinence
- **L'ENTRÉE PAR LE CONCRET** : utiliser des thématiques tangibles (patrimoine, budget de quartier) facilite l'adhésion des citoyens plus que les principes théoriques
- **NÉCESSITÉ DE SUIVI-ÉVALUATION NORMALISÉ** : l'absence d'outils de suivi partagés dès le début des initiatives limite la redevabilité et la capitalisation des bonnes pratiques locales en temps réel

OPPORTUNITÉS FUTURES

CHANGEMENT D'ÉCHELLE

Passer des « communes pilotes » à une standardisation nationale des budgets participatifs dans tous les pays partenaires

DONNÉES OUVERTES LOCALES

Développer l'Open Data à l'échelle municipale pour stimuler l'innovation et l'économie sociale et solidaire au niveau des territoires

Articuler les **BONNES PRATIQUES** de GO au niveau local avec le réseau international des Cités et Gouvernements Locaux Unis ('CGLU' pour son sigle en anglais)

Mise en œuvre de la **RÉFORME DES PÔLES TERRITOIRES** Acte IV de la décentralisation au Sénégal